

DRONE VOLT

SIGNATURE DU CONTRAT DE LICENCE AVEC AQUILINE DRONES USA

Villepinte, le 13 octobre 2020

DRONE VOLT, expert en intelligence artificielle embarquée et constructeur de drones civils professionnels, annonce la signature du contrat avec AQUILINE DRONES pour une licence de production du HERCULES 2 et de l'ALTURA ZENITH avec sa caméra intelligente PENSAR aux Etats-Unis.

La signature du contrat de licence, qui fait suite à la signature d'une lettre d'intention (LOI) annoncée le 24 août dernier, permet à AQUILINE DRONES de mettre en route l'usine de production à Hartford Connecticut et de lancer la production à l'identique de l'HERCULES 2, de l'ALTURA ZENITH et de la caméra intelligente PENSAR.

Ces produits sont le fruit de plusieurs années de R&D et de mise au point chez DRONE VOLT et sa filiale AERIALTRONICS.

AQUILINE DRONES aura à sa charge tous les investissements (CAPEX) et les coûts opérationnels (OPEX) et portera l'intégralité de la responsabilité de la production. En contrepartie du savoir-faire et de l'exclusivité aux Etats-Unis sur les 5 prochaines années, la société américaine versera à DRONE VOLT 10% du produit de la vente des machines fabriquées et vendues, avec un minimum mensuel de 100 000 USD à compter de ce jour. Ce montant sera relevé de 10% chaque année, jusqu'à fin 2025.

Le contrat prévoit par ailleurs que DRONE VOLT pourra utiliser l'usine de Hartford pour un maximum de 25% de la capacité de production du site pour répondre aux besoins de ses clients dans le monde entier, hors Etats-Unis. L'objectif est d'avoir accès à des coûts de production compétitifs, mais aussi à des produits labellisés « *made in USA* ». Cet avantage donnera aux 2 groupes une capacité de production jusque-là inégalée tant aux Etats-Unis qu'en Europe, à l'heure où le Département Américain de la Justice (DoJ) vient de publier un veto sur l'utilisation des drones étrangers qui ne sont pas fabriqués aux Etats-Unis¹. Cette tendance pourrait être suivie par d'autres pays.

Enfin, comme indiqué dans la LOI signée au mois d'août dernier, le contrat stipule que les parties souhaitent échanger 10% de leur capital au cours du marché. Cette dernière condition suspensive devra être levée avant le 30 janvier 2021.

Marc Courcelle, Directeur de la Production de DRONE VOLT, déclare : « *N'ayant pas la possibilité de voyager avec nos équipes de techniciens et ingénieurs, nous avons mis en place des solutions de e-learning pour un enseignement à distance de toutes les phases de montage de A à Z jusqu'aux tests en vol qui seront pilotés à partir de notre siège à Paris-Villepinte.* »

Et Sylvain Navarro, Directeur Financier de DRONE VOLT, de se réjouir : « *Ce contrat représente une avancée historique pour notre groupe qui fait du plus grand marché au monde un important centre de profits. Ces derniers mois, nous avons tissé avec les équipes d'AQUILINE DRONES, et particulièrement avec Barry Alexander, son PDG, des relations très fortes, et d'autres accords pourraient être conclus à l'avenir.* »

¹ <https://www.uav.org/no-federal-funds-for-dji-drones-doj-makes-it-official/>

Prochain communiqué : chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2020, le 14 octobre 2020

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur www.dronevolt.com / Investisseurs

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com

A propos de DRONE VOLT

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones. DRONE VOLT détient également 100% d'AERIALTRONICS, société spécialisée en Intelligence Artificielle (www.aerialtronics.com) au service des agences gouvernementales.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 7,4 millions d'euros en 2018.

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :

Action : Mnémo : ALDRV.PA - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME

BSA : Mnémo : DRVBS - code ISIN : FR001286054

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts :

Relations médias FINANCE**ACTUS finance & communication**

Manon Clairet – T : +33 1 53 67 36 73

dronevolt@actus.fr

Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER**DRONE VOLT**

Céline Vergely – T : +33 6 08 42 75 84

celine@dronevolt.com